

VOEU

SUR LA DROGUE

TERRITOIRE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

N° 93-02-U

DU 19 Août 1993

VOEU

SUR LA DROGUE

○ ○ ○

Le Comité Economique et Social du Territoire de la Nouvelle-Calédonie, saisi, conformément à la loi n° 88.1028 du 9 Novembre 1988 portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998,

Vu la délibération n° 122 du 8 Août 1990 modifiée, portant organisation et fonctionnement du Comité Economique et Social du Territoire,

Vu l'autosaisine du Comité Economique et Social en date du 30 Juillet 1991 sur les fléaux sociaux affectant la santé dont la drogue,

a adopté en sa séance publique du 19 Août 1993 les dispositions dont la teneur suit :

En raison du développement de la consommation du cannabis sur le Territoire et de ses effets, le Comité Economique et Social a entrepris une étude sur la drogue axée sur trois points :

- ↳ le constat actuel du phénomène.
- ↳ ses conséquences sanitaires, économiques et sociales.
- ↳ les propositions visant à remédier à ce fléau.

I- Le phénomène drogue en Nouvelle-Calédonie

Il est important de noter tout d'abord qu'il n'existe pas de données chiffrées fiables permettant de quantifier le problème.

Cependant, le Comité Economique et Social a pu recueillir les éléments d'information suivants :

A - LES CONSOMMATEURS

La drogue touche toutes les classes sociales et toutes les ethnies du Territoire.

Les jeunes de 15 à 30 ans forment la tranche d'âge la plus concernée par ce problème.

B - QUE CONSOMMENT-ILS ?

Avant tout, du cannabis introduit sur le Territoire il y a une vingtaine d'années et produit localement.

Néanmoins, le Comité Economique et Social a pu remarquer que parmi les plantes disponibles sur le Territoire, la Datura (ou "tchou-tchou") est utilisée de plus en plus fréquemment ainsi que des solvants et certains médicaments chez les adolescents.

La Nouvelle-Calédonie ne semble pas encore concernée par les autres drogues (héroïne, cocaïne...) bien que des cas isolés aient été recensés (extasy, héroïne).

C - OU TROUVE-T-ON LES CONSOMMATIONS LES PLUS IMPORTANTES ?

Il convient de distinguer les zones urbaines des zones rurales.

En milieu urbain et en particulier dans le Grand Nouméa, ce sont les quartiers périphériques qui sont les plus touchés.

Par ailleurs, le Comité Economique et Social a observé que les établissements scolaires et les casernes constituent également des lieux d'échanges privilégiés.

En dehors de Nouméa, le problème est plus difficile à cerner mais il est patent au sein de certaines zones tribales du Nord et des Iles.

D - QUAND A LIEU LA CONSOMMATION DE DROGUE ?

La consommation de drogue a lieu à tout moment de la journée mais avec un accroissement sensible lors des week-ends. Elle est souvent associée à la consommation d'alcool.

E - COMMENT EST CONSOMMEE LA DROGUE ?

Les feuilles ou les fleurs de cannabis et de DATURA sont le plus souvent fumées en les mélangeant avec du tabac. Il en est fait parfois des décoctions en association avec d'autres plantes (Laurier Rose - Ecorce de Faux Tulipier) dont les effets à terme sont mal connus.

F - POURQUOI SE DROGUER ?

Le Comité Economique et Social a pu remarquer que les consommateurs expriment en majorité un mal de vivre. L'absence ou l'insuffisance de soutien familial joue un rôle essentiel.

Les drogues servent ainsi d'échappatoire aux réalités du chômage, de l'oisiveté et aux problèmes générés par la promiscuité dans certains logements.

II- Les Conséquences de la drogue

A - LES CONSEQUENCES SUR LA SANTE

La drogue a de lourdes conséquences sur la santé des individus. Le système nerveux est principalement menacé.

Il est utile à cet égard, de démystifier la classification très subjective en deux types :

- drogue "dure"
- drogue "douce"

couramment admise mais qui ne repose sur aucune base scientifique véritable.

L'effet d'une drogue dépend étroitement de l'individu et de son mode d'absorption ; la dose et la fréquence des prises sont des éléments déterminants de la toxicité.

A forte dose, le cannabis peut engendrer des "bouffées délirantes". Le consommateur peut alors présenter des troubles psychiques. Les troubles de la personnalité peuvent compromettre de façon durable l'insertion sociale du toxicomane.

A long terme, la consommation de cannabis entraîne :

- des effets neuropsychiques aboutissant à un état de démotivation extrême du sujet
- des effets cardio-vasculaires (tachycardie...)
- des effets respiratoires : un "joint" contient en moyenne 5 fois plus de dérivés cancérogènes qu'une cigarette.

D'autres phénomènes tels que les ulcères gastriques, une baisse de la résistance aux infections et une baisse de la fécondité ont aussi été signalés par le corps médical.

On notera enfin que le principe actif du cannabis, le Tétrahydrocannabinol (THC), s'élimine lentement de l'organisme et demeure décelable dans les urines plusieurs semaines après la prise.

B - LES CONSEQUENCES SUR LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Le Comité Economique et Social a pu constater que les toxicomanes sont bien souvent rejetés par leur milieu familial, dans la mesure où ils remettent en cause les règles de la Société entraînant un refus des valeurs établies.

Le Comité Economique et Social a remarqué qu'ils cessent rapidement toute activité ou ont une activité réduite ("petits boulots", manque de motivation s'accompagnant d'un absentéisme important...).

Le cannabis devient progressivement la source d'un trafic articulé de la façon suivante :

- production : généralement dans l'Intérieur et aux Iles
- vente : surtout à Nouméa en raison de la concentration de la population.

Une relation directe avec le développement de la délinquance est établie : un véritable marché de troc s'est créé entraînant en particulier, une recrudescence des vols.

III- Les mesures à préconiser

En complément des mesures à caractère répressif prévues par la loi, qui consistent à infliger une peine ou une amende à toute personne qui cultive, consomme ou commercialise des produits illicites, il convient de prendre le problème de la drogue dans sa globalité.

1) - Informier et communiquer

Le Comité Economique et Social estime que l'information se trouve à la base du processus.

Elle doit se situer à tous les niveaux (adultes, établissements publics ou scolaires, casernes...) avec le concours des autorités de la Nouvelle-Calédonie.

Le Comité Economique et Social observe que l'information doit comporter les éléments permettant d'appréhender les conséquences de la consommation de produits illicites à l'instar des campagnes de lutte contre le tabagisme ou l'alcoolisme.

L'information pourrait être réalisée en premier lieu par les médecins mais également par les auxiliaires de santé qui, de par leurs professions, sont souvent sur le terrain.

De plus, il conviendrait d'intensifier l'action des îlotiers dans les zones périphériques de Nouméa :

- en élargissant leurs domaines d'intervention
- en renforçant leurs actions, ce qui suppose une formation adaptée aux problèmes de la drogue.

Par ailleurs, en dehors de Nouméa, le **Comité Economique et Social** estime que les Autorités Coutumières pourraient exercer un rôle prépondérant en accentuant l'identification des zones de cultures et en imaginant des programmes de reconversion.

Le Comité Economique et Social note qu'il serait important de susciter la création d'"îlotiers coutumiers" au sein des tribus.

Le Comité Economique et Social estime également important d'accroître le nombre d'animateurs-éducateurs répartis sur l'ensemble du Territoire.

Le Comité Economique et Social suggère la création d'un Comité de Prévention dans lequel seraient associés, sans exclusive, les enseignants, les jeunes, les éducateurs, les coutumiers, les parents, la justice, les églises et le corps médical... Ce Comité pourrait être le fédérateur de toutes les actions menées en Nouvelle-Calédonie par des structures décentralisées en matière d'informations, de sensibilisation et de prévention.

2) - Prévenir

La drogue atteint tout particulièrement la jeunesse car elle est la plus vulnérable : l'adolescence est une période de la vie pendant laquelle il faut aider les jeunes à se construire ; c'est en fonction des relations de confiance forgées avec la famille, les amis, les enseignants... que les jeunes se détermineront face au choix de prendre ou de ne pas prendre de drogue. Pour être efficace, l'action devra être globale et menée en amont.

Pour cela, il est important de développer, en particulier dans les zones à risques des activités à caractère culturel, économique, social ou sportif pouvant créer chez les individus une prise de conscience de leur personnalité et de leurs aptitudes à mener un projet à son terme.

Le Comité Economique et Social préconise le renforcement des mesures de dépistage dans le monde du travail.

Une intensification des moyens de surveillance en milieu scolaire et dans leur environnement immédiat est également indispensable.

3) - Soigner

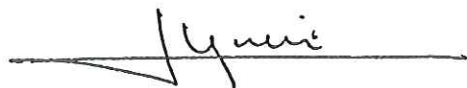
Sur un plan strictement médical, **le Comité Economique et Social** observe qu'il n'existe pas de traitement pouvant enrayer la consommation de cannabis.

En revanche, les conséquences de l'absorption de drogue provoquant des troubles de la personnalité sont traitées par la médecine.

A partir de ce constat, **le Comité Economique et Social** note qu'il conviendrait de développer par tous les moyens appropriés un climat socio-affectif permettant la réinsertion des toxicomanes. L'entourage familial, les mouvements associatifs, les éducateurs spécialisés en seraient les acteurs principaux.

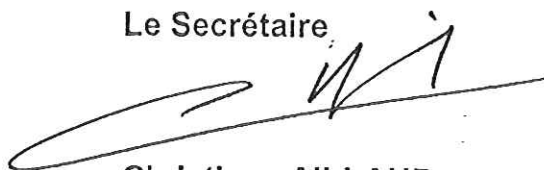
Enfin, **le Comité Economique et Social** juge indispensable que soit menée sur le Territoire une étude épidémiologique concernant la drogue en Nouvelle-Calédonie. Cette étude permettrait de quantifier les données du problème et de déterminer les axes d'actions prioritaires.

Le Président



Jacques LEGUERE

Le Secrétaire



Christiane AILLAUD

ANNEXE



BIBLIOGRAPHIE

--0--

Les documents ayant servis à l'élaboration du projet de vœu sur la drogue sont les suivants :

- "Rapport d'évaluation sur le problème de la drogue dans les quartiers" (Madame Marie-France DELOY, Juillet 1992)
- "La Petite Fumée Noire" mémoire de Mademoiselle Maximilienne TUTEAVEARII, élève à l'Ecole de Formation d'Auxiliaires Médicaux Valentine BUAILLON (année 1992)
- Rapport de la mission d'étude sur l'ensemble des problèmes de la drogue présentée par Madame Monique PELLETIER (édition : la Documentation Française, Janvier 1978)
- Impact Médecin, les dossiers du praticien drogue : guide pratique 1991 (hebdomadaire n° 92, numéro spécial du 22 Février 1991)
- Troubles mentaux liés à la consommation du cannabis (le Concours Médical du 27 Février 1993, page 609 à 611)
- La drogue, un jeu mortel avec la vie (rapport rédigé par le Pasteur ROEHRIG)
- Drogue : savoir écouter pour mieux en parler (Bande dessinée présentée par la Mutualité Française, Juin 1988).

-000-
-00-
-0-